

לכן עניי הצאן, *lâkên 'anîyé hatstson*. Ce désaccord provient de ce que les Septante n'ont fait qu'un seul mot des deux premiers et ont lu *likna'anî*, en un mot, au lieu de *lâkên 'anîyé*. Ils ont fait de même au verset 11 du même chapitre.

4° Des variantes plus notables, additions ou retranchements plus ou moins longs, comme dans le livre des Proverbes, n° 822, par exemple; inversions et disposition différente dans l'ordre des chapitres, comme dans les prophéties de Jérémie, n° 989, ont pour cause ordinaire les différences qui existaient dans les manuscrits hébreux. Un certain nombre de doubles leçons proviennent cependant de gloses, de corrections et d'explications marginales qui se sont glissées dans le texte. Is., VII, 16; Hab., III, 2; Joel., I, 8. La plupart des corrections et changements de ce genre proviennent des Hexaples, n° 117.

* 112. — Deuxième classe de variantes, celles qui proviennent des copistes.

Les variantes les plus importantes sont dues aux traducteurs, mais un certain nombre d'autres ne leur sont pas imputables et proviennent des distractions ou des fautes de lecture des copistes.

1° Les copistes ont mal lu leur texte et omis des membres de phrases, surtout quand il y avait dans les mots précédents quelques termes analogues. Ainsi, Gen., I, 27, *καὶ εἰκόνα αὐτοῦ*, qui doit se lire deux fois, a été omis une fois; Gen., XXXIX, 20, au lieu de *καὶ ἦν*, « et erat », le copiste, à qui l'on dictait sans doute le texte, a écrit *ἐκεῖ ἐν*, etc.

2° Des mots, les noms propres surtout, ont été mal coupés : ΘΟΒΕΑΚΑΙΝ, Tulbacain, Gen., IV, 22, est devenu Θέβελ καὶ ἦν, etc.

Malgré les différences qui existent entre les Septante, le texte hébreu et notre Vulgate, la version grecque n'en rend pas moins exactement, pour le fond et pour la substance, le vrai sens des Livres Saints. Elle conserve exactement la doctrine révélée et l'histoire sacrée; la plupart des variantes n'ont pour objet que des minuties et sont sans importance.

2° Versions grecques anciennes postérieures aux Septante.

Versions d'Aquila, — de Théodotion, — de Symmaque. — Versions grecques anonymes.

113. — Version d'Aquila.

Le plus ancien traducteur grec de la Bible, après les Septante, est un Juif prosélyte du Pont, appelé Aquila (1). D'après S. Épiphane (2), c'était un grec païen de Sinope, dans le Pont, parent de l'empereur Adrien, qui le chargea de rebâtir Jérusalem sous le nom nouveau d'*Ælia Capitolina*. Aquila fut converti, dans cette ville, à la religion chrétienne par les Apôtres qui revenaient de Pella, mais à cause de sa croyance superstitieuse à l'astrologie, il fut plus tard chassé de l'Église et passa au judaïsme. Il se livra alors avec ardeur à l'étude de l'hébreu et entreprit sa traduction de l'Ancien Testament, afin qu'elle pût servir aux Juifs dans leurs discussions avec les chrétiens. D'après les traditions juives, Aquila eut pour maîtres Éliézer et Josué; d'après S. Jérôme (3), il fut instruit par Akiba. Quoi qu'il en soit de ces traditions, dont l'exactitude est contestée par les critiques, il est certain qu'il a vécu du temps de l'empereur Adrien.

Sa traduction est perdue, il ne nous en reste que les passages qui ont été cités par les Pères. S. Irénée, Eusèbe, S. Épiphane lui ont reproché d'avoir falsifié les passages messianiques. S. Jérôme le justifie de cette accusation (4).

Le trait caractéristique de la version d'Aquila, c'est une littéralité excessive. Il ne s'attache pas seulement à rendre

(1) S. Irén., *Adv. Hær.*, III, 21, n° 1, t. VII, col. 946. Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 8, t. XX, col. 432; *Demonst. Ev.*, VIII, 1, t. XXII, col. 579. S. Jérôme, *Ep. LVII ad Pammachium*, n° 11, t. XXII, col. 578; *Catalog. Script. Eccl.*, c. LIV, t. XXIII, col. 665.

(2) S. Épiph., *De pond. et mens.*, c. XIV, t. XLIII, col. 261.

(3) S. Jérôme, *In Is.*, VIII, 14, t. XXIV, col. 119.

(4) S. Jérôme, *Ep. XXVIII*, 2, *ad Marcellum*, t. XXII, col. 433; *Ep. XXXVI ad Damasum*, col. 433 sq. Voir Montfacon, *Præliminaria in Hexapla Origenis*, X, 4, 5, p. 49; Hody, *De Bibliorum textibus originalibus*, p. 570-578.

le sens, il veut conserver le même nombre de mots, indiquer les étymologies et les idiotismes de l'hébreu, de telle sorte que son œuvre est hérissée de barbarismes et de solécismes. S. Jérôme signale (1), à bon droit, comme une singularité de cette version, la manière de rendre le signe qui indique l'accusatif en hébreu, את, *eth*, par la préposition grecque σύν (2). Cependant, à cause même de cette littéralité excessive, son travail était très estimé des Juifs, parce qu'il leur rendait le même service qu'une version interlinéaire. Les chrétiens grecs en faisaient aussi usage pour mieux comprendre les Septante.

114. — Version de Théodotion.

Théodotion traduisit l'Ancien Testament en grec après Aquila, avant l'année 160. D'après S. Irénée, c'était un prosélyte juif d'Éphèse; d'après S. Jérôme et Eusèbe, un ébionite. S. Épiphane dit que c'était un marcionite du Pont qui passa au judaïsme, apprit la langue hébraïque et traduisit la Bible du temps de l'empereur Commode (3).

Sa version reproduit généralement celle des Septante. Les modifications qu'il y introduit sont empruntées à Aquila, ou tirées du texte original lui-même. Sa connaissance de l'hébreu était incomplète; quand il ne comprenait pas un mot, il se contentait de le transcrire en lettres grecques (4).

(1) S. Jérôme, *De opt. gen. interpr.*, Ep. LVII ad Pamm., 11, t. XXII, col. 578.

(2) Aquila a traduit de la manière suivante le premier verset de la Genèse : Ἐν κεφαλῇ ἔκτισεν ὁ Θεὸς σύν τὸν οὐρανὸν καὶ σύν τὴν γῆν. La particule σύν, qui est employée ici contrairement à toutes les règles de la langue grecque, est destinée à reproduire le את hébreu, marquant que ciel et terre sont à l'accusatif. Aquila rend לאמר par τῷ λέγειν, למרחוק par εἰς ἀπὸ μακρόθεν, השע מאות שנה par ἐνναχόσια ἔτος, Gen., v, 5; בתרוני par διεδηματίσαντό με, Ps. XXII, 13.

(3) S. Irén., *Adv. Hær.*, III, 21, t. VII, col. 946; S. Jérôme, *Catal. Script. Eccl.*, LIV, t. XXIII, col. 663; *Comment. in Habac.*, III; S. Épiph., *De pond. et mens.*, XVII, t. XLIII, col. 264.

(4) Ainsi, Lev., VII, 48, פגור est rendu πεγγῶλ ou πεγγούλ; Lev., XIII, 6, מספחת, μεσπάα; Lev., XVIII, 23, תכל, θάβελ; Lev., XVIII, 17; XX, 14; ה-ו, ξεμμα; Is., LXIV, 5, ערים, ἔδδμ, etc. Voir Hody, *De Bibliorum textibus originalibus*, p. 579-585.

Origène, dans ses Hexaples, se servit de la version de Théodotion, à cause de sa ressemblance avec celle des Septante, pour combler les lacunes de cette dernière; sa traduction de Daniel a même été adoptée dans l'Église grecque à la place des Septante, et notre Vulgate contient des chapitres traduits de Théodotion, parce que l'original hébreu en était perdu du temps de S. Jérôme, n° 1054.

115. — Version de Symmaque.

Symmaque entreprit, après Théodotion, une nouvelle traduction grecque de l'Ancien Testament. S. Épiphane (1) raconte qu'il était Samaritain. Il vivait du temps de l'empereur Sévère (193-211). Ne recevant pas de ses compatriotes les honneurs qu'il croyait dus à sa science, il se fit Juif, et, pour se venger de ceux qui ne l'avaient pas assez estimé, il composa une version nouvelle de la Bible. Eusèbe, S. Jérôme et la traduction araméenne font de lui un ébionite (2).

La traduction de Symmaque se distingue de toutes les précédentes par son élégance et sa clarté. Les anciens l'appellent « versio perspicua, manifesta, admirabilis, aperta. » Assez souvent elle paraphrase l'original (3).

* 116. — Autres versions grecques de l'Ancien Testament.

Outre les versions grecques d'Aquila, de Théodotion et de Symmaque, il en existe quelques autres connues sous le nom de v^e, vi^e, vii^e et Vénitienne.

Les v^e, vi^e et vii^e sont ainsi appelées parce qu'elles occupaient ce rang dans les Hexaples d'Origène, n° 120. Origène trouva la v^e à Jéricho, d'après S. Épiphane; à Nicopolis, près d'Actium, d'après S. Jérôme (4) et la vi^e à

(1) S. Épiph., *De pond. et mens.*, XVI, t. XLIII, col. 264.

(2) Eusèbe, *H. E.*, VI, 17, t. XX, col. 560; *Demonst. Ev.*, VIII, 1; t. XXII, col. 582. S. Jérôme, *Comm. in Hab.*, 3, t. XXV, col. 1326; *Catal. Script. Eccl.*, de Origène, c. LIV, t. XXIII, col. 663; *In Is.*, XXXVIII. Assemani, *Biblioth. orient.*, t. III, 1, p. 17.

(3) Voir Hody, *De Bibliorum textibus originalibus*, p. 585-589.

(4) S. Épiph., *De pond. et mens.*, XVII, t. XLIII, col. 265; S. Jérôme, *Proem. in Origenis Hom. in Cant.*, t. XXIII, col. 1117.

Nicopolis (1). On croit qu'elles ne renfermaient pas l'Ancien Testament tout entier. La VII^e ne contenait que la traduction des Psaumes. Elles étaient faites assez librement.

La version connue sous le nom de *Versio Veneta* ou de *Græcus Venetus*, se trouve dans un manuscrit sur parchemin, du XIV^e ou XV^e siècle, de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise. Le manuscrit a 362 pages et renferme une traduction remontant, au plus, au XIII^e siècle, du Pentateuque, des Proverbes, de Ruth, du Cantique des Cantiques, de l'Écclésiaste, des Lamentations, de Jérémie et de Daniel. L'auteur était probablement un juif, qui a écrit au rebours, à la façon orientale, sans division par chapitres ni par versets. Il a travaillé sur le texte massorétique, probablement ponctué, et s'est efforcé d'en faire une sorte de décalque, d'où une multitude de barbarismes et de néologismes. Il était d'ailleurs très versé dans la langue grecque, il en connaissait les plus fines nuances et aussi les dialectes. Il a traduit les parties hébraïques de Daniel en dialecte attique, et les parties chaldaïques en dialecte dorien. Son œuvre est plutôt une curiosité littéraire qu'une traduction de valeur. La meilleure édition, et la seule complète, est celle d'O. Gebhardt, *Græcus Venetus*, Leipzig, 1875, in-8°, avec notes.

3^o Des Hexaples d'Origène.

Ce qu'on entend par Hexaples. — Leur histoire. — Travail critique d'Origène. — Perfectionnements qu'il apporta à son œuvre. — Ce qui nous en reste.

117. — Ce qu'on entend par Hexaples.

On appelle *Hexaples* six textes ou versions de la Bible, disposées, par Origène, en six colonnes parallèles.

Les Hexaples sont « la plus grande œuvre de patience qui ait été jamais accomplie par un homme » (Mgr Freppel). Ils formèrent une collection qu'on peut évaluer à plus de cinquante volumes. Origène l'entreprit dans un double but : 1^o pour donner une édition exacte des Septante, parce que les

(1) S. Épiphr., *ibid.* — Eusèbe, *H. E.*, VI, 16, t. XX, col. 536, ne précise rien.

exemplaires courants présentaient de nombreuses variantes, soit par la négligence des copistes, soit par les changements et les corrections, plus ou moins fondés, introduits par certains interprètes; 2^o pour montrer en quoi les Septante s'accordent avec le texte hébreu original ou bien en diffèrent, afin de couper court aux fins de non recevoir alléguées par les Juifs : toutes les fois qu'on leur opposait un texte de la version grecque qui les condamnait, ils répondaient que la traduction était infidèle. Origène se proposa de noter avec soin, dans une étude comparée de l'original et du grec, toutes les différences des deux textes, de telle sorte que les défenseurs du Christianisme pussent savoir, d'un seul coup d'œil, ce qui était conforme à l'hébreu ou ce qui ne l'était point.

Afin de rendre son travail plus complet, Origène ajouta au texte hébreu et aux Septante toutes les traductions grecques alors connues.

118. — Histoire des Hexaples.

1^o Origène n'exécuta pas d'un seul coup son immense travail de transcription et de collation des textes. Il fit d'abord un recueil en quatre colonnes. Dans la première, il plaça la version grecque d'Aquila, parce que c'est celle qui se rapproche le plus du texte hébreu, n^o 113; dans la seconde, il mit la traduction de Symmaque, plus littéraire que la précédente, n^o 115; dans la troisième, comme dans une place d'honneur, la version des Septante, à laquelle se rapportaient les trois autres; dans la quatrième, celle de Théodotion, moins différente des Septante que les deux premières. On donna le nom de *Tétraples* à cette collection des quatre principales traductions grecques, en quatre colonnes.

2^o Ce premier travail, utile pour l'intelligence du texte, était très imparfait, parce qu'il ne fournissait pas le moyen de comparer les versions avec l'original. Origène compléta son œuvre et lui donna son véritable caractère, en faisant précéder les *Tétraples* de deux autres colonnes, dont l'une contient le texte hébreu en caractères hébraïques, et l'autre, ce même

texte hébreu en caractères grecs, pour ceux qui ne connaissaient pas les lettres sémitiques. Ce grand ouvrage eut de la sorte six colonnes, d'où le nom d'*Hexaples*, sous lequel il est connu.

Dans ces six colonnes, le texte était divisé par membres de phrase, et chaque ligne des six colonnes reproduisait le même membre de phrase.

119. — Travail critique d'Origène.

Le savant écrivain ne se borna pas d'ailleurs à la transcription du texte sacré; il en fit une étude comparée minutieuse et exacte, et, pour que le lecteur recueillît le bénéfice de ses recherches critiques, il emprunta aux grammairiens d'Alexandrie des signes très ingénieux, qui indiquaient à première vue la différence des leçons. Quand un membre de phrase de l'original avait été omis par les Septante, il le reproduisait ordinairement d'après Théodotion, en le faisant précéder d'un astérisque *, et en marquant la fin par deux points †. Quand les Septante avaient fait des additions à l'hébreu, il les notait par une obèle ou petite broche ‡. Il indiquait également, par des signes particuliers, les passages traduits avec plus ou moins d'exactitude par les Septante.

* Voici un exemple du travail d'Origène. Les Septante ont rendu les deux mots hébreux ביד הזקה, *beyad khazâqâh*, *in manu forti*, de Deut., ix, 26, par cette paraphrase : ἐν τῇ ἰσχύϊ σου τῇ μεγάλῃ καὶ ἐν τῇ χειρὶ σου τῇ κραταιᾷ καὶ ἐν τῷ βραχίονί σου τῷ ὑψηλῷ. Dans les Hexaples, ce passage est ainsi reproduit : † ἐν τῇ ἰσχύϊ σου τῇ μεγάλῃ καὶ † ἐν τῇ χειρὶ † σου τῇ κραταιᾷ † καὶ ἐν τῷ βραχίονί σου τῷ ὑψηλῷ †. Les Septante ayant omis, Num., xiv, 9, le pronom possessif de l'hébreu et rendu צללם, *tsillam*, *tempus eorum*, par ὁ καιρός (Vulg., avec raison, *præsidium*), on lisait dans les Hexaples : † ὁ καιρός † αὐτῶν †.

Les six colonnes des Hexaples étaient disposées de la manière suivante, Osée, xi, 1 :

Τὸ ΕΒΡΑΙΚΟΝ	Τὸ ΕΒΡ. ΕΛΛΗΝΙ- ΚΟΙΣ ΓΡ.	ΑΚΥΤΑΑΣ	ΣΥΜΜΑ- ΚΟΣ	ΟΙ Ο΄	ΘΕΟΔΟ- ΤΙΩΝ
כי נער ישראל	χι νερ Ισραηλ	οτι παις Ισραηλ	οτι παις Ισραηλ	οτι νηπιος Ισραηλ και	οτι νηπιος Ισραηλ
ואהבהו	ουαεθεου	και ηγαπησα αυτον, και	και ηγαπημενος	εγω ηγαπησα αυτον και	και ηγαπησα αυτον και
וממצרים	ουμμεσ- ραιμ.	απο Αιγυπ- του	εξ Αιγυπτου	εξ Αιγυπτου	εκαλεσα
קראתי לבני	καραθι λεθανι.	εκαλεσα τον υιον μου.	κεκληται υιος μου.	κεκληται υιος μου.	υιον μου εξ Αιγυπτου.

120. — Perfectionnements apportés à son œuvre par Origène.

Aux six colonnes des Hexaples, dont nous avons déjà parlé, Origène en ajouta plus tard trois autres. Ayant découvert dans ses voyages deux versions grecques de l'Ancien Testament, l'une à Jéricho, en Palestine, l'autre à Nicopolis, près d'Actium, il les inséra sous le nom de 5^e et 6^e versions, dans son travail primitif, qui devint ainsi les *Octaples*. Plus tard une septième traduction, dont la provenance est inconnue, forma une 9^e et dernière colonne, n^o 116.

Des notes marginales, destinées à expliquer les noms propres hébreux ou le sens, complétaient ce grand travail critique. Le savant auteur y joignit même quelques leçons particulières, empruntées au Pentateuque samaritain et à la version syriaque. On peut ainsi considérer, à bon droit, les Hexaples comme la première des Bibles polyglottes, n^o 156.

121. — Ce qui nous reste des Hexaples.

Cette œuvre colossale a malheureusement péri. L'original des Tétraples et des Hexaples fut déposé à la bibliothèque de Césarée, en Palestine; mais la transcription en eût été si longue et si coûteuse, qu'il est douteux qu'on en ait jamais fait une copie complète. Après l'an 600 on n'a plus de nouvelles de la bibliothèque de Césarée. Ce précieux trésor dut être détruit quand les Perses de Chosroès, ou plus tard les

Arabes, ravagèrent la Palestine. Auparavant, plusieurs écrivains ecclésiastiques, entre autres S. Jérôme, avaient consulté les Hexaples, et les avaient mis à profit. C'est grâce à eux qu'il nous en est resté quelques rares débris, recueillis à Paris, en 1713, par Bernard de Montfaucon, en 2 vol. in-folio, *Origenis Hexaplorum quæ supersunt* (dans Migne. *Patrologie grecque*, t. xv-xvi), et par Field, à Oxford, 1871-1875, sous le même titre, avec d'importants Prolegomènes et un Auctarium. Il existe aussi, à la bibliothèque de Milan, des fragments des Hexaples d'Origène, traduits en syriaque, Une partie en a été publiée par M. l'abbé Ceriani.

§ III. — TRADUCTIONS SYRIAQUES DE LA BIBLE.

De la Peschito. — Son histoire. — Autres traductions syriaques de la Bible.

122. — De la Peschito, de son origine et de son caractère.

L'Église syrienne eut une traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament, dès les commencements du Christianisme. La traduction adoptée par elle porte le nom araméen de *Peschito* ou « simple ». Elle est faite sur l'original hébreu pour les livres qui ont été écrits en hébreu, et sur le texte grec pour les livres qui ont été écrits en grec ou ne nous ont été conservés qu'en cette langue. Elle est exacte et fidèle, sans être servile.

La traduction de l'Ancien Testament est plus ancienne que celle du Nouveau. Il est probable qu'elle a été faite par des Juifs, dans le cours du 1^{er} siècle de notre ère. La traduction du Nouveau Testament est sans doute du 11^e siècle, et a pour auteur un chrétien.

La Peschito est à peu près identique au texte hébreu actuel et à la Vulgate, mais elle en diffère en bien des détails, de peu d'importance du reste. Elle fournit ainsi une preuve nouvelle de l'intégrité substantielle de nos Saints Livres.

* 123. — Autres traductions syriaques de la Bible.

Outre la Peschito, il existe un certain nombre d'autres traductions syriaques, plus ou moins anciennes. Les Jacobites

rejetèrent la version orthodoxe. En 508, Philoxène, évêque d'Hiérapolis, fit faire par le chorévêque Polycarpe, sur le grec, une traduction littérale de la Bible. Cette version est appelée *philoxénienne*. En 616, Thomas de Charkel refit à Alexandrie la traduction du Nouveau Testament. Celle-ci se répandit parmi les monophysites, et reçut le nom de traduction *charcléenne*.

Les autres traductions syriaques de la Bible ne sont pas assez importantes pour être indiquées ici en détail.

§ IV. — TRADUCTIONS LATINES DE LA BIBLE.

Origine de notre Vulgate actuelle. — Des premières versions latines. — De la version italique. — Caractères de la langue dans laquelle ont été écrites les premières traductions latines de la Bible. — Ce qui nous en reste aujourd'hui. — Révision d'une partie de la version italique par S. Jérôme. — Il se prépare à traduire la Bible hébraïque. — Excellence de notre Vulgate. — Caractères de l'œuvre de S. Jérôme. — Adoption de sa traduction par l'Église. — Autorité de la Vulgate, déclarée authentique par le concile de Trente. — A quelle occasion. — Portée et signification de son décret. — Influence exercée par la Vulgate sur la civilisation occidentale et sur la formation de nos langues modernes. — Manuscrits et éditions de la Vulgate.

124. — La Vulgate, son origine.

Notre traduction latine de la Bible est connue sous le nom de *Vulgate*. Ce nom de Vulgate équivaut à *vulgata editio*, et signifie le texte courant, répandu et accepté, des Saintes Écritures (1). Il correspond à la *κοινή ἔκδοσις* des écrivains ecclésiastiques grecs et désigna d'abord la traduction latine faite sur les Septante. Aujourd'hui, il désigne la version adoptée par l'Église catholique et déclarée authentique par le Concile de Trente. Elle se compose de deux parties, distinctes quant à leur origine; l'une provient d'une traduction ancienne qui remonte jusqu'aux premiers temps du Chris-

(1) « Hoc juxta Septuaginta interpretes diximus, quorum editio toto orbe *vulgata* est, » dit S. Jérôme, *Comm. in Is.*, LXV, 20, t. XXIV, col. 647. Voir aussi *Ibid.*, xxx, 22, col. 346; *Comm. in Osee*, VII, 13, t. XXV, col. 880. Il donne le plus souvent le nom de *Vulgata editio*, à la traduction latine faite sur les Septante, qui était usitée, avant la sienne, dans les Églises d'Occident. *Comm. in Is.*, XIV, 29, t. XXIV, col. 165. La version de S. Jérôme fut d'abord appelée par les écrivains latins *nostra editio*, *nostris codices*, mais elle prit peu à peu l'ancien nom de Vulgate.

tianisme; l'autre est l'œuvre de S. Jérôme, vers l'an 400. Tous les livres protocanoniques de l'Ancien Testament (à l'exception des Psaumes), Tobie, Judith et les parties dites deutérocanoniques de Daniel et d'Esther ont été traduits par S. Jérôme; les Psaumes, la Sagesse, l'Éclésiastique, Baruch, les Machabées et le Nouveau Testament l'avaient été à une époque antérieure au iv^e siècle, par des écrivains inconnus; la traduction des Psaumes et du Nouveau Testament a été corrigée par S. Jérôme; celle des Machabées, de la Sagesse, de l'Éclésiastique et de Baruch n'a point été retouchée (1). Pour connaître complètement notre Vulgate, il faut donc étudier successivement : 1^o les premières versions latines de la Bible; 2^o la traduction de S. Jérôme; nous dirons ensuite quelques mots : 3^o de l'autorité de la Vulgate; 4^o de ses manuscrits et de ses éditions; 5^o de l'influence qu'elle a exercée.

I. Les premières versions latines.

123. — De la date et du nombre des premières versions latines.

L'histoire des premières versions latines est encore fort obscure, mais on ne peut guère douter qu'on n'ait commencé à traduire les Livres Saints en Italie, dès le commencement même du Christianisme. Quoique la langue ecclésiastique officielle fût le grec, à Rome même, du temps des Apôtres et de leurs premiers successeurs, il est certain que le peuple ne parlait que latin, et comme la plupart des convertis appartenaient aux classes inférieures, il fut nécessaire de traduire en leur faveur les Saintes Écritures.

Le nombre des versions latines fut assez considérable, comme nous l'apprend S. Augustin : « Qui Scripturas ex he-

(1) Il est resté dans la liturgie plusieurs passages de l'ancienne Vulgate. Ainsi c'est d'après elle qu'Is., IX, 6, est reproduit dans l'Introït de la 3^e messe de Noël et de la messe de la Circoncision. Les versets des Psaumes qu'on lit dans les Introïts, les graduels, les offertoires et les communions du missel, dans l'invitatoire, les antiennes et les répons du Bréviaire, sont tirés du *Psalterium romanum*, édition à peine révisée de l'ancienne Vulgate. Kaulen, *Geschichte der Vulgata*, p. 199.

bræa lingua in græcam verterunt numerari possunt, dit-il; latini autem interpretes nullo modo. Ut enim cuivis primis fidei temporibus in manus venit codex græcus, et aliquantulum facultatis sibi utriusque linguæ habere videbatur, ausus est interpretari (1). »

Toutes les anciennes versions latines, jusqu'à celles de S. Jérôme exclusivement, avaient cela de commun, qu'elles étaient faites, non pas sur l'hébreu, mais sur le grec des Septante pour l'Ancien Testament; aussi les appelait-on *Septuaginta in latino*.

126. — De la version italique.

Parmi les anciennes versions latines, l'une d'elles se faisait remarquer entre toutes par son exactitude, c'était la version *italique*, ainsi appelée, sans doute, parce qu'elle avait été faite en Italie (2) et adoptée par l'Église romaine. S. Augustin paraît l'avoir rapportée d'Italie en Afrique, où l'on se servait auparavant d'une version faite dans le pays, dans laquelle on remarque un certain nombre de termes et de locutions africaines. L'évêque d'Hippone fit usage de la version italique comme étant la meilleure de toutes, avant celle de S. Jérôme. « In ipsis autem interpretationibus, dit-il,

(1) *De Doct. Christ.*, II, 16, t. xxxiv, col. 43. S. Isidore de Séville, après avoir rapporté ce passage, ajoute : « Atque inde accidit tam innumerabiles apud Latinos extitisse interpretes. » *Eccl. Off.*, I, 12, 7, *Opera*, Rome, 1712, t. VI, p. 375. « Multi utriusque linguæ (le grec et le latin) scioli, dit Walafrid Strabo, fecerunt alias translationes de prædictis græcis translationibus in latinum. » *Gloss. ordin.*, *Proleg.*, t. cxiii, 23. La plupart des auteurs récents, à la suite du cardinal Wiseman, Migne, *Demonst. Évang.*, t. xvi, col. 270, ont soutenu qu'il n'existait qu'une seule version latine avant S. Jérôme, et qu'il fallait entendre de copies différentes, plus ou moins altérées ou corrigées, le texte de S. Augustin, mais M. Ziegler a montré que cette opinion est fautive, *Die lateinischen Uebersetzungen vor Hieronymus*, in-4^o, Munich, 1879, p. 4 sq. Cf. *Études religieuses*, décembre 1878.

(2) Voir Cavedoni, *Saggio della latinità biblica dell' antica Volgata Itala*, Modène, 1869, et la dissertation de F. Gams, O. S. B., dans sa *Kirchengeschichte von Spanien*. Des critiques prétendent aujourd'hui que le mot *itala* est une faute de copiste, et qu'au lieu d'*itala*, qui est un barbarisme, il faut lire *usitata*.

Itala cæteris præferatur, quia est verborum tenacior cum perspicuitate sententiæ (1) »

La preuve qu'il existait, ce que nient des critiques protestants, une version latine, en quelque sorte officielle, dans l'Église romaine, c'est que le pape S. Damase chargea S. Jérôme de la réviser. Cette version officielle était l'italique, comme le démontre la comparaison du texte du Nouveau Testament, revu par S. Jérôme et peu modifié, avec le texte de l'italique dont s'est servi S. Augustin : c'est évidemment le texte qu'on lit dans ce dernier Père qu'a retouché le premier (2). Les hellénismes qui abondent dans la version italique paraissent indiquer que le traducteur ou les traducteurs étaient d'origine grecque (3).

127. — Caractère particulier de la langue dans laquelle ont été écrites les premières versions latines de la Bible.

Toutes les anciennes versions latines de la Bible sont écrites, non dans la langue classique, *lingua urbana* ou *sermo nobilis*, mais dans la langue vulgaire, *lingua rustica*, telle qu'elle était parlée par le peuple, à Rome et dans les provinces. On la trouve employée dans Ennius et dans Plaute (4). On sait que l'empereur Auguste aimait à s'en servir avec ses familiers (5). Les inscriptions tumulaires et autres émanant du peuple, nous présentent des spécimens de cette langue ou plutôt de ce dialecte qui tient peu de compte

(1) *De Doct. Christ.*, II, 15, t. XXXIV, col. 46.

(2) Kaulen, *Literarische Rundschau*, 1879, col. 3-4.

(3) *Ibid.*, col. 6.

(4) Cf. Ozanam, *La civilisation au ve siècle*, xv^e leçon, Œuvres, 1862, t. II, p. 123-124; Dietz, *Grammatik der romanischen Sprachen*, 3^e édit., 1870, p. 3-7, ou *Grammaire des langues romanes*, trad. A. Brachet et G. Paris, 1874, t. I, p. 1-4; Brachet, *Grammaire historique de la langue française*, 12^e édit., Introduction, p. 17-19, 26-28; Guardia et Wierzeyski, *Grammaire de la langue latine*, 1876, Introduction, p. XII-XIII; Max Müller, *Leçons sur la science du langage*, 2^e édit. franç., 1864, p. 63-64; de Toytot, *L'histoire scientifique de la langue française*, dans la *Revue des questions scientifiques*, octobre 1880, p. 556 sq.

(5) Kaulen, *Zur Geschichte der Vulgata*, dans le *Katholik*, 1870, t. VII, p. 273; *Einleitung in die heilige Schrift*, 1876, p. 111.

de l'orthographe, de la grammaire, des déclinaisons et des conjugaisons, et donne aux mots des formes particulières, ou même frappe des expressions nouvelles à sa guise : *apud* pour *apud*, *conovi*, pour *cognovi*, *dossum* pour *dorsum*, *videt* pour *vidit*, *fascinavit* pour *fascinabit*, *aliū* pour *aliud*, *uno* pour *uni*, *de partem*, *ex eam civitatem*, *carnatus*, *fracturarius*, *grossamen*, *stipulare*, *altarium*, *genum*, *retia*, *sulfura*, etc. (1) La traduction des Livres Saints, étant destinée au peuple, fut faite en langue populaire (2), surtout dans les versions qui précèdent celle de S. Jérôme.

* 128. — De quelles versions se sont servis les Pères de l'Église latine ?

Les anciens Pères avant S. Jérôme se sont naturellement servis des versions latines primitives de la Bible. Ainsi, Tertullien, le traducteur de S. Irénée, qui était à peu près contemporain de Tertullien, S. Cyprien, Lactance, Juvenius, Firmicus Maternus, Hilaire le diacre (Ambrosiaster), S. Hilaire de Poitiers, Lucifer de Cagliari. — S. Ambroise et S. Augustin emploient la version italique.

* 129. — Ce qui nous reste des anciennes versions latines.

Les premières éditions des anciennes versions latines ont

(1) On peut voir tous les mots et toutes les formes particulières de la Vulgate, empruntées au latin vulgaire, dans Kaulen, *Handbuch zur Vulgata, eine systematische Darstellung ihres lateinischen Sprachcharakters*, in-8°, Mayence, 1870. — M. Rönisch a aussi réuni tous les termes du latin populaire de la Vulgate dans *Itala und Vulgata, das Sprachidiom der urchristlichen Itala und der katholischen Vulgata unter Berücksichtigung der römischen Volkssprache*, 2^e édit., Marbourg, 1875. La presque totalité de cet ouvrage est en latin.

(2) Les puristes en faisaient un reproche aux chrétiens, mais les chrétiens leur répondaient : « Trivialis et sordidus sermo est (la langue vulgaire s'appelait aussi *sordida* et *trivialis*). Nunquam enim veritas sectata est fucum... *Barbarismis* et *solæcismis* obsitæ sunt, inquit, res vestræ, et vitiorum deformitate pollutæ. Puerilis sane atque angusti pectoris reprehensio, quam si admittimus ut vera sit, abjiciamus ex usibus nostris quorundam fructuum genera quod cum spinis nascuntur... Qui minus id quod dicitur verum est, si in numero peccetur, aut casu, præpositione, participio, conjunctione? » Arnobe, *Adv. gentes*, I, I, c. LVIII-LIX, Pat. lat., t. V, col. 796-797.

été principalement restituées d'après les passages qu'en citent les Pères, surtout Tertullien, S. Cyprien et Lucifer de Cagliari, pour le texte africain, S. Ambroise et S. Augustin, pour le texte italique. Dans ces dernières années, on a publié un certain nombre de manuscrits, la plupart incomplets. Il n'existe encore aucune édition critique, dans laquelle on distingue les différentes traductions anciennes (1).

130. — Révision de la version italique du Nouveau Testament et du Psautier par S. Jérôme.

Les fautes nombreuses qui s'étaient glissées dans la version italique, par suite de la transcription fréquente des manuscrits, portèrent le pape S. Damase à demander à S. Jérôme

(1) Les principales éditions des versions latines de la Bible, antérieures à S. Jérôme, sont les suivantes : Fl. Nobilius, *Vetus Testamentum LXX latine redditum*, Rome, 1588; *Bibliorum sanctorum versiones antiquæ sive vetus Itala et ceteræ quæcumque reperiri poterunt*, edidit P. Sabatier, 3 in-f^o, Paris, 1739-1749; Bianchini, *Vindiciæ canonicarum Scripturarum*, Rome, 1740; *Evangelium quadruplex*, reproduisant le *Codex Vercellensis* du IV^e siècle, le *Codex Veronensis* du V^e, le *Codex Brixianus* du VI^e, et le *Codex Corbeiensis* du V^e, Rome, 1749; Matthæi, *Codex Boernerianus* (grec-latin), Misn., 1771, 1818; Tischendorf, *Evangelium Palatinum*, V^e siècle, Leipzig, 1847; Id., *Codex Claromontanus*, Leipzig, 1852; Haase, *Codex Rhedigerianus*, Wratislaviæ, 1865; Scrivener, *Codex Cantabrigiensis*, Londres, 1867; Tischendorf, *Codex Laudianus*, VI^e siècle, dans les *Monumenta sacra*, t. IX, 1870; Rönisch, *Das Neue Testament Tertullian's*, Leipzig, 1871; L. Ziegler, *Aechte Itala-fragmente der paulinischen Briefe aus Freisinger Pergamentblättern*, Marbourg, 1876; Munter, *Fragmenta prophetarum*, Hafn., 1819; Ranke, *Fragmenta versionis latinæ antehieronymianæ prophetarum Hoseæ, Amosi et Michææ, e codice Fuldensi*, 1856; e *codice manuscripto*, 1858; Id., *Par palimpsestorum Wirceburgensium*, Vienne, 1871; *Libri Levitici et Numerorum versio antiqua Itala, e Codice Ashburnhamiensi*, Londres, 1868; le reste du Pentateuque de ce manuscrit vient d'être trouvé à Lyon; L. Niepce, *Les manuscrits de Lyon et mémoire sur l'un de ces manuscrits, le Pentateuque du VI^e siècle, accompagné de deux fac-simile*, par M. L. Delisle, in-8^o, Lyon, 1879; U. Robert, *Pentateuchi versio latina antiquissima e Codice Lugdunensi*, in-4^o, Paris, 1881; Belsheim, *Codex aureus sive quatuor Evangelia ante Hieronymum latine translata*, Christiania, 1878; Id., *Die Apostelgeschichte und die Offenbarung Johannis in einer allateinischen Uebersetzung aus dem Gigas librorum auf dem königlichen Bibliothek zu Stockholm*, Christiania, 1879, etc. Pour la bibliographie tout à fait complète, voir Danko, *Comment.*, p. 206; Masch, *Bibl. sacra*, II, 3, 1.

rôle de la réviser et de la corriger (1). La Providence avait suscité Eusebius Hieronymus, né à Stridon en Dalmatie, en 329, mort à Bethléem en 420, pour remplir cette tâche importante (2). « Ce grand savant est probablement le seul homme qui, dans l'espace de 1500 ans, ait possédé les qualités nécessaires pour donner à l'Église latine une version originale des Saintes Écritures (3). »

Le premier travail biblique de S. Jérôme fut la révision de la traduction des Évangiles. Il en élagua les gloses qui y avaient été peu à peu introduites, il en corrigea souvent le style et modifia quelques interprétations. Plus tard, il fit de même pour tout le reste du Nouveau Testament (4).

Vers la même époque où il revoyait la version italique du Nouveau Testament, en 383 environ, S. Jérôme fit une première révision du Psautier, non d'après l'original hébreu, mais d'après le grec des Septante. Elle est connue sous le nom de Psautier romain et fut adoptée en Italie où l'on s'en servit jusqu'au pontificat de S. Pie V (1566). Ce pape la remplaça par une seconde révision du Psautier faite également par le même docteur, sur les Septante et les Hexaples, mais se rapprochant le plus possible de l'hébreu. Elle est appelée Psautier gallican et date probablement du commencement du séjour de S. Jérôme à Bethléem, peu après l'an 387. On croit que Grégoire de Tours, ayant apporté cette nouvelle édition de Rome en France, l'introduisit dans la liturgie des Gaules, d'où le nom de Psautier gallican. C'est cette révision

(1) S. Jérôme, *In Evangelistas ad Damasum præfatio* : « Novum opus me facere cogis ex veteri... Tot sunt exemplaria pene quot codices... Ea quæ vel a vitiosis interpretibus male reddita, vel a præsumptoribus imperitis amendata perversius, vel a librariis dormitantibus aut addita sunt, aut mutata, corrigimus. »

(2) Kaulen, *Geschichte der Vulgata*, 1868, p. 150.

(3) Westcott, *The Vulgate, Dictionary of the Bible*, t. III, p. 1696.

(4) Comme S. Jérôme, dans sa préface à S. Damase, ne parle que des Évangiles, quelques critiques ont cru qu'il n'avait pas révisé tout le Nouveau Testament; mais le saint Docteur, en énumérant ses travaux, affirme expressément qu'il l'avait revu en entier. « Novum Testamentum græcæ fidei reddidi, dit-il. Vetus juxta hebraicum transtuli. » *De viris illust.*, CXXXV, t. XXIII, col. 718-719.

que nous avons dans la Vulgate publiée par Clément VIII, et dans le Bréviaire romain, n° 662 (1).

II. Traduction de l'Ancien Testament par S. Jérôme.

131. — Travaux par lesquels S. Jérôme se prépare à la traduction de la Bible hébraïque.

S. Jérôme commença l'étude de l'hébreu vers 374, à un âge assez avancé, c'est-à-dire à quarante-cinq ans environ. Il eut pour premier professeur un Juif converti; il reçut aussi ensuite, de Juifs non convertis, des leçons qu'il paya au poids de l'or (2). Le saint docteur acquit de la langue sainte une connaissance vraiment admirable (3) à une époque où l'on manquait presque de tout secours pour de telles études, où l'on ne possédait encore aucune grammaire ni aucun dictionnaire, et où l'on n'avait guère d'autres ressources que l'enseignement oral. Les Septante et les autres anciens traducteurs grecs savaient l'hébreu, parce qu'ils étaient juifs; ils connaissaient le grec, parce que c'était la langue dont ils faisaient usage dans leurs rapports avec les gens au milieu de qui ils vivaient; ils n'avaient donc, pour accomplir leur œuvre, qu'à se servir de leur connaissance pratique des deux langues. Mais S. Jérôme dut étudier, en surmontant des difficultés de tout genre, un idiome qui ne se parlait que dans les familles israélites et qu'on refusait d'enseigner aux chrétiens.

Quand il fut familiarisé avec l'hébreu, il entreprit la traduction de tous les livres de l'Ancien Testament que nous pos-

(1) Sur les diverses formes du Psautier latin, on peut voir Liruti, *Apparatus ad jurisprudentiam præsertim Ecclesiæ*, t. II, dissert. XVII, Patavini, 1793. Les *Analecta juris pontificii*, livraison XII, p. 1846, ont publié la liste des passages des Psaumes qui, dans le Bréviaire, diffèrent de la Vulgate.

(2) S. Jérôme, *Præfat. in Job*, t. XXVIII, col. 1081. « Memini me ob intelligentiam hujus voluminis [Job], Lyddæum quemdam præceptorum, qui apud Hebræos primus haberi putabatur, non parvis redemisse nummis. »

(3) Voir Hody, *De Bibl. text. orig.*, part. II, p. 359; J. Morin, *Exercit. bibl.*, Exerc. III, c. 2.

sédons en cette langue, et il exécuta ce travail, en entier, dans l'espace de 15 ans, de l'an 390 à l'an 405.

Le motif qui lui fit entreprendre cette œuvre laborieuse et délicate fut celui qui avait déjà auparavant porté Origène à faire ses Hexaples : il voulut donner une reproduction fidèle du texte original pour couper court à toutes les objections des Juifs : [*Deus*] *scit me ob hoc in peregrinæ linguæ eruditione sudasse*, écrivait-il à sainte Paule et à sainte Eustochie, *ne Judæi de falsitate Scripturarum ecclesiis ejus diutius insultarent* (1).

Pour accomplir son dessein, le pieux et savant écrivain réussit à se procurer le manuscrit hébreu dont on se servait dans la synagogue de Bethléem, et il le copia de sa propre main (2). Il eut ainsi pour l'œuvre qu'il entreprenait une excellente recension du texte original (3). Il visita aussi toute la Palestine, afin de pouvoir traduire plus sûrement tout ce qui, dans la Bible, se rapporte à la géographie du

(1) *Præf. in transl. Isaïæ*, t. XXVIII, col. 774. S. Jérôme traduisit les Livres Saints dans cet ordre : les quatre livres des Rois, Job, les Prophètes, les Psaumes. Une maladie interrompit ici son œuvre. Il la reprit vers la fin de 393 et traduisit successivement les Proverbes, le Cantique des Cantiques, l'Écclésiaste, Esdras et Néhémie ou le second livre d'Esdras, les Paralipomènes, le Pentateuque, Josué, les Juges, Ruth, Esther, Tobie et Judith.

(2) *Epist. xxxvi ad Damasum*, n° 1, t. XXII, col. 452.

(3) Sa lettre *ad Domn. et Rogat.*, t. XXIX, col. 401-402, qui sert de préface aux Paralipomènes, montre avec quel soin il s'occupait de la correction et de l'exactitude des manuscrits. « Cum a me nuper litteris flagitassetis, ut vobis librum Paralipomenon latino sermone transferrem, de Tiberiade Legis quondam doctorem, qui apud Hebræos admiratione habebatur, assumpsi : et contuli cum eo a vertice, ut aiunt, usque ad extremum unguem, et sic confirmatus, ausus sum facere quod jubebatis. Libere enim vobis loquor, ita et in græcis et latinis codicibus hic nominum liber vitiosus est, ut non tam hebræa quam barbara quædam et sarmatica nomina congesta arbitrandum sit... Scriptorum culpæ adscribendum, dum de inemendatis inemendata scriptitant; et sæpe tria nomina, subtractis e medio syllabis, in unum vocabulum cogunt, vel e regione unum nomen, propter latitudinem suam, in duo vel tria vocabula dividunt. Sed et ipsæ appellationes, non homines, ut plerique æstimant, sed urbes, et regiones, et saltus, et provincias sonant, et oblique sub interpretatione et figura eorum, quædam narrantur historie. »